

**Complément d'avis n° 2019/09-03  
relatif à l'accréditation de  
l'Université de Liège - Faculté des Sciences Appliquées  
(ULG FSA)  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

**Rapport intermédiaire** demandé dans l'avis n° 2019/09-03 concernant la prise en compte des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Université de Liège - Faculté des Sciences Appliquées ;
- Vu la note de synthèse établie par Anne-Marie JOLLY, experte auprès de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 mai 2023,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 16 mai 2023.



La présidente  
Elisabeth Crépon